

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2013**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13

présents : 10

votants : 10

L'an deux mille treize, le dix janvier, à 20 heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Présilly
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Alain Bullat, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 3 janvier 2013.

Conseillers présents : A. BULLAT, H. DUNAND, D. DUNAND, P. JACQUEMAIN, R. PETTITT, C. GAZEL,
V. BLONDIN, N. DUPERRET, G. VIGNY, François VULLIET

Conseillers excusés : B. TREMBLET

Conseillers absents : X. SPRUNGLI, D. GENOUD,

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 13 décembre 2012

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

2/ Point d'information sur le compte administratif 2012 et les perspectives 2013

M. le Maire présente le compte administratif provisoire de l'année 2012, qui devrait présenter un excédent de fonctionnement d'environ 416 000 € et un excédent d'investissement de 103 000 €.

Les premières projections du budget 2013 permettent d'estimer le besoin d'emprunt à 250 000 € environ.

3/ Budget principal : autorisations d'ouverture de crédits d'investissement

M. le Maire explique que, comme souvent en début d'année, en attendant de voter le budget, il est nécessaire d'ouvrir des crédits d'investissement sur l'exercice 2013 permettant d'honorer les factures de début d'année. Pour mémoire, le plafond de dépenses à ne pas dépasser pendant cette période s'élève au quart des crédits ouverts (hors dette) en section d'investissement au budget précédent, soit :

$$1\,815\,721,51 \text{ €} / 4 = 453\,930,38 \text{ €}$$

Les crédits à ouvrir sont les suivants :

COMpte	Tiers	Objet	Montant
2111	SAFACT	Frais d'acte achat terrain	850,26 €

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,
A l'unanimité,**

AUTORISE les ouvertures de crédits d'investissement telles que présentées ci-dessus

URBANISME

4/ Point d'information sur la procédure de révision du POS

La procédure suit son cours, avec une prochaine réunion de travail sur les volets environnementaux et agricoles du diagnostic de territoire.

5/ Point d'information sur les projets immobiliers

Deux discussions sont toujours en cours avec des promoteurs pour deux projets importants situés au Chef-Lieu :

- sur le secteur du Plat
- sur le secteur route du Thouvet/route du Mont-Sion

Si des solutions sont trouvées concernant les réseaux desservant ces zones et si les conditions imposées par la Commune concernant l'insertion paysagère et la qualité architecturale des projets, les permis de construire pourraient être déposés dans le courant de l'année.

TRAVAUX – PROJETS D'INVESTISSEMENT

6/ Point d'information sur les travaux et projets en cours

- **Requalification du Chef-Lieu** : les travaux sont quasiment terminés, à l'exception de quelques carrés de béton désactivé, des clôtures et des finitions des espaces verts. L'ensemble de ces travaux seront réalisés dans les semaines qui viennent, en fonction des conditions climatiques.

- **Extension de la zone artisanale des Grands Prés** : la commune et la Communauté de Communes réfléchissent à l'extension de la ZA des Grands Prés de l'autre côté de la RD 18. Cette zone serait en continuité de celle de Beaumont située à l'ancienne usine d'aluminium. Dans ce projet, la Communauté de Communes pourrait acheter elle-même les terrains en vue de leur aménagement. Des contacts avec les propriétaires ont déjà été pris.

DIVERS

8/ Questions diverses

- Cérémonie des vœux du Maire : elle se déroulera le 18 janvier à 19h30
- Recensement de la population : il aura lieu du 17 janvier au 16 février. Le Maire demande la pleine coopération de tous pour la réussite de cet important exercice pour la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Le Maire,

Alain BULLAT

